



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT  
DU SAGUENAY [CSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI  
SES



T 418.549.8523

F 418.549.9966



ses@lacsq.org



ses-csq.com



895, rue Bégin, Chicoutimi, Québec, G7H 4P1

27 mai 2022 ■ Vol. 50 # 19

## MOT DU PRÉSIDENT

---



Bonjour tout le monde!

Commençons par une bonne nouvelle, après la période de mise en candidature pour les quatre postes en élection, notre conseil d'administration est complet et considérant qu'il y avait seulement une personne candidate par poste, elles ont donc été élues par acclamation. Notons premièrement la réélection à leur poste respectif de M. Carl Germain pour le secteur secondaire et Mme Nancy Boutin pour l'éducation des adultes et l'ajout de deux nouvelles personnes.

Nous avons donc Mme Vanessa Pelletier qui prend la place de Mme Isabelle Houde pour le poste de responsable du secteur de la formation professionnelle. Mme Pelletier est une jeune enseignante en secrétariat au CFOR@distance qui a le désir de s'impliquer dans l'administration de son Syndicat. Mme Marie-Ève Bouchard, de l'école Médéric-Gravel, est élue pour représenter le secteur primaire. Mme Bouchard est une enseignante d'expérience, impliquée depuis quelques années dans des activités syndicales. Je suis bien heureux de la compter parmi les membres du CA pour nous faire profiter de ses expériences et compétences. L'arrivée de Marie-Ève Bouchard résulte par contre du départ, pour des raisons personnelles, de Mme Audrey Charbonneau. C'est en effet avec regret qu'elle nous a annoncé la décision de ne pas se représenter et c'est avec un grand regret également que j'ai accueilli sa décision. Audrey a été une représentante efficace qui avait à cœur autant son secteur que tous les membres du SES. Sa présence nous manquera. Bonne continuation et encore merci!

Après ces changements, le CA du SES est maintenant composé des quatre responsables de chacun des secteurs soit, M. Carl Germain pour le secondaire, Mme Marie-Ève Bouchard pour le primaire, Mme Vanessa Pelletier pour la formation professionnelle et Mme Nancy Boutin pour l'éducation des adultes ainsi que des trois responsables du secteur jeunes, M. Simon Lavoie, Mme Élisabeth Bergeron et Mme Sandra Lapierre.

Merci encore à toutes ces personnes qui donnent de leur temps pour l'administration de leur Syndicat.



Jean-François Boivin, président

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

En respect des Statuts et règlements du SES, tous les postes du conseil d'administration mis en candidature le 28 avril dernier ont été comblés. Voici donc la composition du conseil d'administration du Syndicat de l'enseignement du Saguenay pour la prochaine année scolaire :

Jean-François Boivin, **président**

---

<b>Responsable du secteur primaire</b>	<b>Responsables du secteur jeunes</b>
Marie-Ève Bouchard	Sandra Lapierre
	Simon Lavoie
	Élisabeth Bergeron
<b>Responsable du secteur secondaire</b>	
Carl Germain	
<b>Responsable du secteur formation professionnelle</b>	<b>Responsable du secteur éducation des adultes</b>
Vanessa Pelletier	Nancy Boutin

**Conseillères syndicales** : Christine Gilbert et Isabelle Houde

*Marie-Pier Coulombe, présidente d'élections*



Infolettre du Réseau de la condition des femmes  
d'avril 2022

## ANNULATION DE VOYAGE

---

La période estivale arrive à grands pas et plusieurs d'entre vous prévoient voyager. En ce sens, il est à noter que le regroupement complémentaire facultatif 1 du régime Alter ego (J9999) doit être détenu pour bénéficier de la couverture d'assurance voyage avec assistance et d'annulation de voyage. Les membres qui souhaiteraient ajouter cette protection peuvent le faire en transmettant à l'employeur le formulaire « Demande d'adhésion ou de changement », et ce, minimalement plus d'une période de paie avant leur départ, à défaut de quoi le changement demandé pourrait ne pas être encore en vigueur.

Une foire aux questions et un outil d'information sur les garanties d'assurance voyage sont mis à la disposition des membres par SSQ Assurance : [ssq.ca/fr/coronavirus/voyage](https://ssq.ca/fr/coronavirus/voyage)

---

## FIN DE CONTRAT ET ASSURANCE-EMPLOI

*Saviez-vous qu'...*



il y a un outil dans l'Intranet du CSS permettant de calculer le montant que vous devez déclarer à l'assurance-emploi?

N'attendez pas la fin de votre contrat ou à la fin de juin pour vérifier les montants à déclarer; il serait risqué que vous ne puissiez avoir l'information dont vous avez besoin. En effet, lorsque le CSS traite la fin de votre contrat, le logiciel ne peut plus lire l'information liée à votre salaire annuel et à votre pourcentage de traitement.

Vous retrouverez cet outil dans l'Intranet, dans la section *application internet* sous le nom *Déclaration à l'assurance-emploi*.



## Bassin d'affectation et de mutation (19 mai 2022)

À la suite du bassin d'affectation, voici les dernières informations concernant la sécurité d'emploi :

- Au secondaire, c'est 1 enseignant du champ 13b qui est affecté au champ 21;
- 1 personne demeure mise en disponibilité des années antérieures dans le champ 18, informatique.

## Mouvements volontaires - CHANGEMENT

**(16 juin 2022 à 16 h 15, par Teams et le 12 août 2022, heure et procédure à déterminer)**

À la suite du bassin, voici les postes qui sont demeurés et qui seront offerts aux mouvements volontaires. C'est le portrait actuel. Il peut y avoir d'autres ouvertures ou encore des fermetures selon la variation de la clientèle.

### Champ 01, primaire

5 postes École/commission

### Champ 02, préscolaire

- 1 poste à Ste-Claire
- 1 poste à L'Horizon
- 1 poste à La Source/Jean-Fortin
- 1 poste à St-Gabriel
- 1 poste à Ste-Thérèse

### Champ 05, primaire

5 postes École/commission

### Champ 08, secondaire

2 postes à L'Odyssée

### Champ 10, secondaire

1 poste à Charles-Gravel

### Champ 12, secondaire

- 1 poste à Charles-Gravel
- 1 poste à L'Odyssée
- 1 poste aux Grandes-Marées

### Champ 13, secondaire

1 poste à Fréchette

### Champ 01, secondaire

- 4 postes à Charles-Gravel
- 1 poste aux Grandes-Marées

### Champ 03, primaire

- 2 postes à La Carrière
- 2 postes à Des Quatre-Vents
- 1 poste à L'Horizon
- 2 postes à La Source/Jean-Fortin
- 1 poste à André-Gagnon
- 1 poste à Félix-Antoine-Savard
- 1 poste à De la Pulperie
- 2 postes à Notre-Dame/Des Jolis-Prés
- 2 postes à St-Joseph

### Champ 11, secondaire

- 3 postes aux Grandes-Marées
- 1 poste à L'Odyssée

### Champ 17, secondaire

- 1 poste à Charles-Gravel
- 1 poste à L'Odyssée
- 1 poste aux Grandes-Marées

Pour effectuer votre demande de mouvement volontaire, un formulaire *Forms* est disponible au lien suivant : [Mouvement volontaire](#).

**La date limite pour demander un mouvement volontaire est le 10 juin 2022.**

## PLATEFORME AUTOCHTONES

---

La CSQ a mis sur pied une plateforme qui traite des communautés autochtones. Cette plateforme est un outil multisectoriel destiné à toute personne qui désire en apprendre plus sur les cultures et réalités autochtones. Elle se divise en cinq sections :

- 👤 Historique
- 👤 Organisations et organismes
- 👤 Ressources
- 👤 Bourses de persévérance scolaire
- 👤 Événements et activités à découvrir

Vous pouvez consulter la plateforme à l'adresse suivante :

<https://www.lacsq.org/categories/cultures-et-realites-autochtones/>

Elle peut être utilisée pour des activités de sensibilisation ou de formation tant avec les élèves qu'avec tout personnel qui se sent concerné par les enjeux autochtones, et ce, peu importe son secteur d'emploi.

---

## ÉLÈVES EN ISOLEMENT COVID-19 LORS DES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE JUIN 2022

### Épreuves uniques de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire

La FSE a eu l'information de la Direction de la sanction des études pour les élèves en isolement, qu'une demande de dérogation par le système Charlemagne doit être faite lorsqu'il y a une absence motivée. **Cette procédure n'est pas du ressort du personnel enseignant.**

### Épreuves obligatoires du primaire et du premier cycle du secondaire

Pour les épreuves du primaire et du premier cycle du secondaire, le ministère de l'Éducation a confirmé que de nouveaux déroulements d'épreuves sont en élaboration et qu'un Info/Sanction sera produit sous peu. Ces informations seront publiées prochainement.

Si vous désirez plus de détails, communiquez avec le SES.

---

## AGENDA

- **Assemblée générale**  
**31 mai 2022, 18 h 30** (ouverture de la salle à 17 h 30), en virtuel avec **Zoom**  
Pour vous inscrire, cliquez ici : [INSCRIPTION](#)